



Salaire : protocole d'accord : pour la FSU le compte n'y est pas

Le Bureau Délibératif Fédéral National considère que la version finale du protocole d'accord sur le pouvoir d'achat proposé par le ministre de la fonction publique ne répond pas aux revendications portées par les personnels lors des derniers mouvements, même si le ministre a été contraint de faire évoluer ses positions sur un certain nombre de points notamment :

- annonces de mesures générales limitées alors qu'il les excluait il y a trois mois
- extension du champ des bénéficiaires de la « garantie individuelle de pouvoir d'achat »
- réécriture de la partie concernant les carrières et la grille avec prise en compte de l'idée d'une "reconstruction" de la grille
- nouvelles mesures pour l'action sociale

Cependant l'on reste très loin de ce que nous revendiquons : avec 0.8% d'augmentation, non seulement l'inflation n'est même pas couverte et le passif reste entier mais il va s'accroître.

La Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat ne se justifie que parce que le gouvernement prévoit de refuser durablement l'indexation du point d'indice sur l'inflation : une sorte de filet de sécurité qui n'interviendra que tous les 4 ans pour une partie des personnels et accentuera l'individualisation des rémunérations. La reconstruction de la grille est mise en relation avec le projet d'une fonction publique de métier que nous combattons.

Et surtout ce texte reflète un projet gouvernemental qui est bien de pérenniser durablement les mécanismes qui contribuent à une paupérisation continue des rémunérations, à un écrasement de la grille et à une individualisation accrue.

C'est pour cela que le BDFN a décidé de ne pas signer le protocole d'accord.

La FSU prendra contact avec les autres organisations de la FP afin d'examiner les initiatives à prendre pour continuer à maintenir la pression.

Stage remise à niveau : le piège

Comment comprendre la décision ministérielle de programmer rapidement des stages dit de remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2 en difficultés pendant les vacances de printemps.

D'un côté on nous dit que les caisses sont vides servant de justification pour ne pas recruter des enseignants et pour fermer des classes. Le LOT se voit cette année encore taxé de 2 postes.

De l'autre on distribue à tout va des « heures supplémentaires ». Pour l'académie de Toulouse se sont 41 130 heures ainsi dispatchées (ce qui représente plus de 40 équivalent temps plein).

Incompréhensible à moins qu'on ne lise cette décision avec les lunettes « modèle anglo-saxon ». Rendre l'école inopérante en réduisant le plus possible ses moyens : suppression de 2 heures (le samedi matin) ; asphyxie des RASED ; tir à boulets rouge sur la maternelle... Individualisation des salaires (heures supp défiscalisées, salaire au mérite) pour empêcher au maximum la mobilisation collective.

Voilà le but inavoué de notre gouvernement. Ne tombons pas dans le piège. Refusons ces stages qui ne rendent service ni à l'école et aux élèves ni aux enseignants.

1/2 journée d'info syndicale: « Notre école maternelle a de l'avenir ! »

Devant les menaces faites à l'école maternelle, le Snuipp vous propose une 1/2 journée d'info syndicale le mardi 1er avril à Cahors (salle de l'IUFM) de 13h 30 à 16h 30.

Le SNUipp vous rappelle que cette 1/2 journée est un droit. Si nous ne voulons pas que ce droit nous soit retiré, faisons le vivre en venant nombreux à cette 1/2 journée. Ce droit nous l'avons gagné de longues luttes, il doit être utilisé!

L'administration a été informée en temps et heure de la tenue de cette réunion.

Les modalités de participation et les lettres type vous seront fournis dans notre prochain journal et sur le site du SNUipp : <http://46.snuipp.fr>

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28
<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespoullé -Fontgrumel - 46220
 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 65 février 2007 trimestriel

Déposé le 12 mars 2008

NE PAS SUCCOMBER, RESISTER !

L'Education Nationale est dans la ligne de mire du gouvernement. Il ne se passe pas un jour sans qu'il y ait une nouvelle attaque contre l'école.

De la suppression du samedi matin aux nouveaux programmes, des stages de « remise à niveau » à la Shoah, du discours de Latran au rapport Pochard toutes ces attaques n'ont d'autre but que de détruire le service public d'Education et de casser ses personnels.

Faire croire à la population que l'école n'assure plus ses missions, culpabiliser les enseignants qui se donnent à fond, dévaloriser le métier et organiser la division des personnels, voilà le terrain de manœuvre du gouvernement.

Ne nous laisserons pas faire, répliquons coup pour coup !

L'action intersyndicale du 12 mars (rassemblement à Cahors) ne restera pas sans suite. Nous prendrons massivement la parole lors des 1/2 journées banalisées pour survoler les nouveaux programmes,, nous participerons massivement à la 1/2 journée d'info syndicales sur la maternelle qu'organise le Snuipp, nous ne laisserons pas fermer nos classes ni nos écoles sans résister!

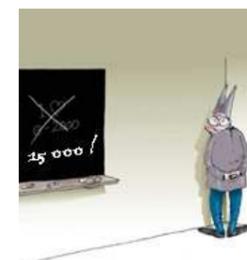
Tous ensemble, avec les parents, nous allons lutter pour qu'on ne casse pas notre service public, laïque d'éducation.

Le bureau du SNUipp

Les organisations et personnalités signataires rappellent solennellement que, selon l'article 1er de la Constitution, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le Président de la République. Or, les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République

Retrouver et signer en ligne l'appel laïque :
 « Sauvegardons la laïcité de la république »

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article5298>



Sommaire

Page 1 : Edito: ne pas succomber sous l'avalanche ; Signer l'appel laïque

Page 2 et 3: Métier : résultat CAPD ; Les nouveaux programmes

Page 4 : Action : salaire: le compte n'y ait pas ; stage de remise à niveau: le piège ; 1/2 journée d'info syndicales

Métier

CAPD du 11 mars :

Départ en stage CAPA-SH

Option D :

Gratacap Simon

Option E :

Masbou Delphine

Salaver Françoise

Option F :

Vaurs Nathalie

Option G :

Frati Nathalie

Cazin Evelyne

Départ en congé Formation professionnelle:

Boylas Nadine : 2 mois

Joseph Bruno : 4 mois

Sanchez Philippe : 6 mois

Dernier barème : 56,91

Le SNUipp a fait remarquer que les formations ne rentrant pas dans le cadre de l'enseignement étaient systématiquement écartées contrairement aux textes .

Le Snuipp est intervenu pour demander :

L'organisation de la nouvelle semaine scolaire.

L'IA ne donnera pas de ligne départementale pour organiser les 2 heures libérées par le samedi matin.

L'IA banalise la 1/2 journée du vendredi 28 mars après-midi pour l'examen des nouveaux programmes.

Les stages de remise à niveau

L'IA a demandé aux IEN de recenser les élèves de CM1 et CM2 ayant des PPRE (environ 200 élèves) pour organiser les stages. Il compte sur le volontariat des personnels.

Le SNUipp a estimé que ces stages ne régleraient pas la difficulté scolaire et que ces heures (41000h) représentaient 63 postes temps plein au niveau académique alors qu'on retirait 2 postes au LOT. Ces heures supplémentaires(non comptées pour la retraite) accordées par le ministère servent d'alibi pour ne pas augmenter les salaires des enseignants, servent à instaurer le salaire au mérite en montrant du doigt les « vilains » qui peuvent travailler plus dans l'intérêt de leur élèves et qui pourraient donc gagner plus et vont accentuer la division des personnels.

La situation des directeurs déchargés par les PE2.

Dans une école, depuis les vacances de Noël, le stagiaire est en congé. Le remplacement s'effectue au coup au coup. Une situation ingérable pour la direction d'école. Cette situation découle directement du protocole d'accord sur la direction qui n'a été signé que par une seule organisation, minoritaire au plan national.

Le renouvellement des EVS sera de 100% pour les administratifs et l'accompagnement des élèves handicapés soit 62 CAE et 155 CAV.

Nouveaux programmes

Quadrature du cercle et retour en arrière

Avec l'annonce du recentrage sur les « fondamentaux », le projet de programme du premier degré présenté par le Ministre de l'Education Nationale, est marqué par un alourdissement des programmes, alors que le temps d'enseignement hebdomadaire sera réduit de deux heures à la rentrée prochaine.

En mathématiques et en français les programmes sont alourdis avec la réintroduction du futur antérieur et du passé antérieur, la multiplication des nombres décimaux, la division décimale, l'étude du cylindre et du prisme, la longueur du cercle, le volume du pavé, l'introduction d'une première langue vivante au CP. De même s'ajoute l'éducation au développement durable, l'histoire de l'art et... une heure hebdomadaire d'enseignement en Education Physique et Sportive.

Le Ministre envisage-t-il par conséquent de réduire considérablement l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences, de l'éducation artistique et de

Dès l'annonce des nouveaux programmes, le SNUipp est intervenu pour dénoncer l'opacité de la méthode de travail du ministère.

Une consultation des enseignants doit avoir sur une demi-journée banalisée (et non en dehors du temps de travail) du 3 au 29 mars. Une ou plusieurs dates doivent être fixées par l'inspecteur d'académie.

La consultation s'effectue école par école ou petit groupe d'écoles : c'est la condition d'une libre expression des enseignants (le ministère avait prévu initialement une réunion de circonscription organisée par l'IEN).

Les synthèses, à partir des remontées des écoles, seront effectuées au niveau de la circonscription par les IEN qui les transmettent au ministère avant le 5 avril 2008.

Vous avez reçu, une numéro de « Fenêtres sur cours » avec un dossier nouveau programme. Vous pouvez vous rendre sur le site :

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article5384>

Pour L'association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles ces programmes proposent une nette évolution de l'école maternelle conséquence d'un changement de regard sur l'enfant. Ce « nouveau » regard occulte l'accueil de l'enfant et sa maturation psychologique et affective en se centrant de façon totale et quasi exclusive sur l'élève ; pour preuve : le domaine d'activités « vivre ensemble » disparaît au bénéfice de « devenir élève » comme si la prise en charge de ces élèves en tant que jeunes enfants n'était plus un objectif important.

Ce changement d'objectif est encore plus évident si l'on compare les finalités posées à l'école maternelle dans ce texte : «permettre à l'enfant de devenir autonome pour s'approprier les connaissances afin de réussir les apprentissages fondamentaux » et les termes des programmes de 2002 « l'objectif de l'école maternelle est de permettre une première expérience scolaire réussie » Nos premières lectures nous révèlent un changement complet de perspective, l'école maternelle apparaissant à nos yeux très sélective et réductrice. Quel enfant sera reconnu dans cette école ?

transférer leur enseignement dans le cadre de l'accompagnement éducatif ?

Qui peut croire que le retour aux maximes moralistes telles « La liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui » peut permettre de construire des règles de vie collective dans la classe.

Si le SNUipp est favorable au principe d'évaluations qui aident véritablement les élèves, il s'opposera à la publication des résultats école par école qui viserait à les mettre en concurrence.

Le projet de programme réduit le plus souvent l'acte d'enseigner à la mise en place d'automatismes et à la mémorisation. Enseigner consiste aussi à développer la curiosité de l'élève, à lui permettre de découvrir des notions nouvelles, de faire une place à l'erreur et de structurer des connaissances.

Le projet privilégie une vision mécanique des apprentissages. Il constitue, en l'état, un retour en arrière qui fait fi de l'expérience des enseignants et des travaux de recherche pédagogique.

L'école de la blouse grise et du bonnet d'âne serait-elle de retour rue de Grenelle ?

Lettre de 19 organisations au ministre

Monsieur le Ministre,

Nous voulons une école plus juste, dont les finalités et les contenus soient compris et partagés par tous. Nous sommes persuadés que l'école peut et doit faire réussir tous les élèves, et que pour cela, elle doit se transformer.

Pour nous les élèves du 21ème siècle doivent être respectés et respectueux, plus ouverts sur le monde et donc mieux capables de le comprendre, plus cultivés, plus éduqués, plus instruits, plus autonomes, plus responsables.

Pour nous l'école de l'avenir doit être le lieu où les élèves apprennent à maîtriser avec exigence et rigueur les apprentissages fondamentaux. Elle doit prendre en compte les attentes des parents, considérés comme des partenaires à part entière et non comme de simples usagers. Même s'il appartient à la nation d'en fixer les finalités, elle doit s'appuyer sur l'expérience des professionnels en matière d'éducation, de culture et d'enfance.

C'est pourquoi nous regrettons vivement qu'avant d'être rendu public, le projet n'ait fait l'objet d'aucune consultation des personnels de l'éducation nationale, de leurs organisations représentatives, des organisations de parents d'élèves, des associations professionnelles et des mouvements d'éducation populaire.

Le projet que vous nous présentez est marqué par un alourdissement des contenus, par une conception mécaniste des apprentissages et un affaiblissement de leur dimension culturelle. Il est loin de pouvoir contribuer à la réussite de tous les élèves qui par ailleurs nécessite les moyens adéquats. En fait il pénalisera ceux qui ont le plus besoin d'école et ne favorisera pas la maîtrise de l'ensemble commun des connaissances et des compétences que l'école doit faire acquérir à tous les élèves. Il tourne le dos à l'ambition des programmes de 2002 qui était de doter tous les élèves des outils nécessaires pour réussir au collège.

Nos organisations réaffirment avec force que les apprentissages fondamentaux que vise l'école primaire s'appuient sur un travail de l'élève dans lequel la recherche, la découverte et l'expérimentation s'allient nécessairement à la rigueur, à la structuration des connaissances et à la mémorisation.

En maternelle, nous rappelons que les programmes ne peuvent occulter l'accueil, la maturation psychologique et affective et ne donner comme finalités que la préparation à l'école élémentaire.

Elles vous demandent de procéder à une consultation approfondie de l'ensemble des partenaires de l'Education afin de revoir profondément votre projet.

Les organisations signataires :

- ▶ AFEF (Association Française des Enseignants de Français)
- ▶ AGEEM (Association Générale des enseignants des Ecoles Maternelles publiques)
- ▶ AIRDF (Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français)
- ▶ CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- ▶ CRAP (Cahiers Pédagogiques)
- ▶ FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)
- ▶ FOEVEN (Fédération des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale)
- ▶ FRANCAS (Francs et Franches Camarades)
- ▶ GFEN (Groupe Français pour l'Education Nouvelle)
- ▶ ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne)
- ▶ JPA (Jeunesse au Plein Air)
- ▶ LIGUE de l'ENSEIGNEMENT et USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
- ▶ OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)
- ▶ SE-UNSA (Syndicat des Enseignants)
- ▶ GEN-CFDT (Syndicat Général de l'Education Nationale)
- ▶ SI-EN-UNSA (Syndicat des inspecteurs de l'Education Nationale)
- ▶ SNPI-FSU (Syndicat des personnels d'inspection de l'Education Nationale)
- ▶ SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des Ecoles)



Un dramatique retour en arrière.

Cette conception d'un enseignement par instruction ou par déversement de connaissances révélées par l'enseignant, est tout aussi évidente dans le reste des programmes. Elle transparaît d'abord au travers de la réintroduction de l'enseignement disciplinaire dans le domaine de la langue : grammaire, orthographe, conjugaison...

D'une façon générale, ce qui est visé dans les programmes ce n'est plus la compréhension (par l'observation et la découverte du fonctionnement de la langue écrite et orale, ou par la résolution de problèmes), mais la mémorisation (des règles orthographiques, grammaticales, des conjugaisons ou des techniques opératoires) et le renforcement d'enseignements décontextualisés, suivis de longues périodes d'entraînement. A cet égard, le préambule des programmes est on ne peut plus explicite : « Il est indispensable... que les élèves soient entraînés à mobiliser leurs connaissances et compétences dans des situations progressivement complexes pour questionner, rechercher et raisonner par eux-mêmes. » Un enseignement par « tranches », un enseignement du simple au complexe... La conception que les rédacteurs des programmes se font de l'enseignement apparaît également de façon claire dans l'augmentation des horaires de Français et de Mathématiques, qui représentent à eux seuls plus de la moitié des 24 heures hebdomadaires de classe. Si on ajoute l'augmentation des horaires de l'EPS, la nécessité de la pratique d'une langue étrangère, l'introduction dans les programmes de « l'histoire de l'art » (!!!) et une sensibilisation au développement durable [3] que reste-t-il comme temps pour mener à bien des projets de création et d'expression, pour mettre en place les temps de débat... ? Que reste-t-il comme temps pour apprendre à apprendre et apprendre à vivre ensemble ?

Jean-François VINCENT, Président de l'OCCE

